



## Rapport sur les comptabilités séparées au 30 juin 2024



**BEKB**

**BCBE**



## **Publication des fonds propres et des liquidités (Bâle III)**

Rapport en vertu de la Circulaire FINMA 2016/1  
« Publication - banques »

# Impressum

Banque Cantonale Bernoise SA  
Place Fédérale 8  
Case postale  
3001 Berne  
www.bcbe.ch

## Contact

031 666 16 87  
kommunikation@bekb.ch

## Rédaction

Siegfried Michel, Eveline Wittwer

## Traduction

Christelle Mathys, Christine Murbach

## Concept et design

NeidhartSchön SA

## Photo

Polyconsult SA

© Août 2024  
Banque Cantonale Bernoise SA

Publié le 14 août 2024

# Sommaire

---

Référence selon le standard minimal de Bâle	Dénomination des tableaux	Page
KM1	Chiffres-clés essentiels réglementaires	5
OV1	Aperçu des positions pondérées par le risque	6
LIQ1	Liquidités : informations relatives au ratio de liquidités	7
LIQ2	Liquidités : informations au sujet du ratio de financement	10



# Chiffres-clés essentiels réglementaires (KM1)

(en milliers de francs)

	a	c	e	
	30.06.2024	31.12.2023	30.06.2023	
<b>Fonds propres pris en compte</b>				
1	Fonds propres de base durs (CET1)	2 793 607	2 767 304	2 670 185
2	Fonds propres de base (T1)	2 793 607	2 767 304	2 670 185
3	Fonds propres totaux	3 154 705	3 127 005	3 019 472
<b>Positions pondérées en fonction des risques (RWA)</b>				
4	RWA	16 323 672	15 975 333	15 653 349
4a	Fonds propres minimaux	1 305 894	1 278 027	1 252 268
<b>Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)</b>				
5	Ratio CET1 (%)	17,11	17,32	17,06
6	Ratio de fonds propres de base (%)	17,11	17,32	17,06
7	Ratio de fonds propres globaux (%)	19,33	19,57	19,29
<b>Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)</b>				
8	Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2,5 % dès 2019) (%)	2,50	2,50	2,50
11	Ensemble des exigences en volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	2,50	2,50	2,50
12	CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC) (%)	11,11	11,32	11,06
<b>Ratios cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)</b>				
12a	Volant de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (%)	4,00	4,00	4,00
12b	Volants anticycliques (art. 44aOFR) (%) <sup>1</sup>	1,36	1,36	1,38
12c	Ratio cible en CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44aOFR	9,16	9,16	9,18
12d	Ratio cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44aOFR	10,96	10,96	10,98
12e	Ratio cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44aOFR	13,36	13,36	13,38
<b>Ratio de levier Bâle III</b>				
13	Engagement global (CHF)	41 034 070	41 339 705	41 193 837
14	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	6,81	6,69	6,48
<b>Ratio de liquidités (LCR)</b>				
15	Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	7 234 074	7 363 626	8 651 857
16	Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	3 858 608	3 867 266	4 489 652
17	Ratio de liquidités, LCR (en %)	187,5	190,4	192,7
<b>Ratio de financement (NSFR)</b>				
18	Refinancement disponible stable (en CHF)	34 149 064	34 005 912	33 970 442
19	Refinancement stable nécessaire (en CHF)	22 331 097	21 916 273	21 445 432
20	Ratio de financement, NSFR (en %)	152,9	155,2	158,4

## Aperçu des positions pondérées par le risque (OV1)

(en milliers de francs)

	a	b	c
	RWA 30.06.2024	RWA 31.12.2023	Fonds propres minimaux 30.06.2024
1 Risque de crédit (sans les CCR [risque de crédit de contrepartie])	14 710 310	14 549 347	1 176 825
2 - dont déterminé selon l'approche standard (AS)	14 494 110	14 341 637	1 159 529
6 Risque de crédit de contrepartie (CCR)	83 950	74 554	6 716
7b - dont déterminé par la méthode de la valeur de marché	83 116	73 864	6 649
9 - dont déterminé par une autre approche (CCR)	834	690	67
10 Risque de variation de valeur des dérivés (CVA)	16 472	15 795	1 318
14a Investissements dans des placements collectifs gérés - approche simplifiée	295 353	305 398	23 628
15 Risque de règlement	253 599	125 258	20 288
20 Risque de marché	36 649	17 670	2 932
21 - dont déterminé selon l'approche standard	36 649	17 670	2 932
24 Risque opérationnel	927 338	887 310	74 187
<b>27 Total</b>	<b>16 323 672</b>	<b>15 975 333</b>	<b>1 305 894</b>

# Liquidités : informations relatives au ratio de liquidités (LIQ1)

(en milliers de francs)

	1 <sup>er</sup> trimestre 2024		2 <sup>e</sup> trimestre 2024		
	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	
<b>A. Actifs liquides de haute qualité (HQLA)</b>					
1	Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)	8 033 239		7 665 560	
<b>B. Sortie de trésorerie</b>					
2	Dépôts de détail	17 943 148	1 609 739	17 969 052	1 619 742
3	- dont dépôts stables	5 139 668	256 983	5 087 390	254 370
4	- dont dépôts moins stables	12 803 480	1 352 756	12 881 662	1 365 373
5	Financements non garantis de clients commerciaux ou de gros clients	3 185 565	1 646 678	3 101 962	1 553 178
6	- dont dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts des membres d'un réseau financier auprès de la caisse centrale				
7	- dont dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	3 184 905	1 646 018	3 100 664	1 551 880
8	- dont titres de créances non garantis	660	660	1 298	1 298
9	Financement de clients commerciaux ou de gros clients garantis et swaps de sûretés				
10	Autres sorties de trésorerie	2 841 089	423 643	2 872 241	444 114
11	- dont sorties de trésorerie associées à des dérivés et à d'autres transactions	12 006	12 006	11 901	11 901
12	- dont sorties de trésorerie associées à des pertes de financement sur titres adossés à des actifs, titres de créance garantis, autres instruments structurés, papiers monétaires adossés à des actifs, sociétés ad hoc, véhicules d'investissement sur titres et autres facilités de financement analogues	68 376	68 376	90 229	90 229
13	- dont sorties de trésorerie associées à des facilités de crédit et de liquidité confirmées	2 760 707	343 261	2 770 111	341 984
14	Autres engagements de financement contractuels	443 003	420 908	511 836	477 842
15	Autres engagements de financement conditionnels	227 970	11 398	217 453	10 873
<b>16</b>	<b>Somme des sorties de trésorerie</b>		<b>4 112 366</b>		<b>4 105 748</b>
<b>C. Entrées de trésorerie</b>					
17	Opérations de financement garanties (p. ex. reverse repos)	16 842		7 643	
18	Entrées de trésorerie provenant des expositions pleinement performantes	175 519	60 042	180 230	68 021
19	Autres entrées de trésorerie	23 086	23 086	60 416	60 416
<b>20</b>	<b>Somme des entrées de trésorerie</b>	<b>215 448</b>	<b>83 129</b>	<b>248 288</b>	<b>128 436</b>
21	Somme des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		8 033 239		7 665 560
22	Somme nette des sorties de trésorerie		4 029 237		3 977 312
23	Ratio de liquidités à court terme LCR (en %)		199,4%		192,7%

## **Commentaires sur le ratio de liquidités à court terme (*liquidity coverage ratio* [LCR])**

Le ratio de liquidités (*liquidity coverage ratio* [LCR]) a pour but de garantir que les banques détiennent suffisamment d'actifs liquides de haute qualité (*high quality liquid assets* [HQLA]) pour pouvoir couvrir en tout temps les sorties nettes de trésorerie attendues dans un scénario de résistance reposant sur des hypothèses de sorties et d'entrées de trésorerie à 30 jours. Le LCR minimum exigible de 100 % a été respecté.

La moyenne mensuelle figurant dans le tableau LIQ1 est calculée à partir des trois montants rapportés dans l'état des liquidités mensuel du trimestre correspondant.

### **Facteurs d'influence significatifs et variations significatives intervenues durant la période sous revue**

Le ratio de liquidités à court terme a été stable au premier trimestre et a quelque peu baissé au deuxième trimestre. La diminution des HQLA a été délibérément admise. Le remboursement de l'impôt anticipé a passagèrement accru la part des HQLA détenus sous forme d'avoirs auprès de la Banque nationale suisse (BNS). Le ratio reste sensiblement supérieur à celui exigé, qui est actuellement de 100 %.

Parmi les autres flux de trésorerie, aucune transaction significative n'a été effectuée, qui soit déterminante pour le calcul du LCR ou pour l'évaluation du profil de liquidités.

### **Composition des actifs liquides de haute qualité**

Les HQLA sont constitués à 80 % d'actifs de catégorie 1, dont 97 % sont des avoirs détenus auprès de la BNS. Les actifs de catégorie 2 sont constitués principalement d'emprunts émis par la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses.

### **Concentration des sources de refinancement**

Les prêts à la clientèle sont refinancés principalement par des fonds de la clientèle et par des prêts des centrales d'émission de lettres de gage. La BCBE n'est dépendante d'aucun gros client, dès lors que les dépôts d'épargne proviennent majoritairement de l'activité de détail.

Il n'y a pas de concentration notable des sources de refinancement. Une contrepartie a excédé, au cours de la période sous revue, le seuil de 0,5 % de la somme de bilan par ses engagements de financement non garantis.

### **Expositions en dérivés**

Les entrées et sorties de trésorerie liées à des expositions en dérivés prennent en considération tous les flux nets attendus sur la base d'échéances contractuelles. L'approche rétrospective est utilisée pour quantifier un besoin éventuel accru de liquidités en raison des fluctuations de valeur des dérivés. Les sorties de trésorerie qui en résultent ne représentent qu'une part infime de l'ensemble des sorties nettes de trésorerie (moins de 0,5 %) ; leur influence sur le LCR au cours de la période sous revue a été minime.

### **Asymétries de devises dans le LCR**

Les opérations en devises sont accessoires ; elles n'entrent pas dans le cœur de métier de la banque. Pour aucune devise, les engagements n'excèdent 5 % de la totalité des engagements inscrits au bilan. Par conséquent, aucune devise ne présente de risque de liquidité significatif. Il n'y a donc pas d'asymétrie de devises dans le LCR.



### **Gestion des liquidités**

L'unité organisationnelle ALM / Treasury évalue et surveille la gestion des liquidités. Elle gère les liquidités de la banque en respectant les prescriptions légales et le seuil de tolérance au risque défini par le Conseil d'administration. La Direction générale définit les paramètres de mesure et le budget risque, et elle veille à assurer durablement des liquidités suffisantes.

# Liquidités : informations au sujet du ratio de financement (LIQ2)

(en milliers de francs)

		30.06.2024				
		a	b	c	d	e
		Valeurs non pondérées, en fonction de l'échéance résiduelle			Valeurs pondérées	
		Sans échéance	< 6 mois	≥ 6 mois à < 1 an	≥ 1 an	

## Indications sur le refinancement stable disponible (available stable funding, ASF)

1	Instruments de fonds propres				3 154 705	3 154 705
2	Fonds propres réglementaires				3 154 705	3 154 705
3	Autres instruments de fonds propres					
4	Dépôts à vue et/ou à terme de clients privés et de petites entreprises :	22 717 520	1 058 071	77 994	168 651	22 018 072
5	Dépôts stables	7 605 977	733	17 176	77 706	7 320 398
6	Dépôts moins stables	15 111 543	1 057 338	60 818	90 945	14 697 674
7	Moyens de financement provenant d'établissements non financiers (sans les petites entreprises) (whole-sale) :	2 188 657	804 153	59 245	1 166 165	2 509 697
8	Dépôts opérationnels					
9	Dépôts non opérationnels	2 188 657	804 153	59 245	1 166 165	2 509 697
10	Engagements adossés à des actifs interdépendants					
11	Autres engagements :	90 548	1 714 402	194 000	6 227 063	6 466 590
12	Engagements résultant d'opérations en dérivés				7 473	
13	Autres engagements et instruments de fonds propres	90 548	1 714 402	194 000	6 219 590	6 466 590
14	Total du refinancement stable disponible					34 149 064

## Indications relatives au refinancement stable requis (required stable funding, RSF)

15	Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA) NSFR					554 393
16	Dépôts opérationnels auprès d'autres institutions financières	60 686				30 343
17	Crédits et titres performants :	2 756 956	2 459 879	2 060 607	22 509 139	21 335 672
18	Crédits performants à des institutions financières garantis par des HQLA des catégories 1 et 2a					
19	Crédits performants à des institutions financières garantis par des HQLA hors catégorie 1 ou 2a ou non garantis	762	4 492			788
20	Crédits performants à des entreprises hors secteur financier, à des clients retail ou PME, à des États, des banques centrales et des autres corporations de droit public, dont :	2 756 194	1 350 317	260 274	2 390 745	4 265 668
21	Comportant une pondération-risque inférieure ou égale à 35 % dans l'approche AS-BRI					

**BCBE Rapport sur les comptabilités séparées au 30 juin 2024**

22	Créances hypothécaires performantes, dont :	1 091 316	1 790 942	19 924 266	16 892 634
23	Comportant une pondération-risque inférieure ou égale à 35 % dans l'approche AS-BRI	1 091 316	1 790 942	19 924 266	16 892 634
24	Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne sont pas éligibles en qualité de HQLA, y c. les titres de participation négociés en bourse	13 754	9 391	194 128	176 581
25	Actifs adossés à des engagements dépendants				
26	Autres actifs :	10 358		379 001	380 314
27	Matières premières physiques, y c. or	10 358			8 804
28	Actifs remis en qualité de marge initiale pour des dérivés et à titre de contribution pour des fonds de défaillance de contreparties centrales				
29	Actifs NSFR sous forme de dérivés			7 491	
30	Passifs NSFR sous forme de dérivés, avant déduction de la marge de variation remise			1 495	1 495
31	Tous les autres actifs résiduels			370 015	370 015
32	Éléments hors bilan	607 499			30 375
33	Total du refinancement stable requis				22 331 097
34	Ratio de refinancement stable (NSFR) (%)				152,9%

(en milliers de francs)

**31.03.2024**

	a	b	c	d	e
	Valeurs non pondérées, en fonction de l'échéance résiduelle			Valeurs pondérées	
Sans échéance	< 6 mois	≥ 6 mois à < 1 an	≥ 1 an		

**Indications sur le refinancement stable disponible (available stable funding, ASF)**

1	Instruments de fonds propres				3 132 071	3 132 071
2	Fonds propres réglementaires				3 132 071	3 132 071
3	Autres instruments de fonds propres					
4	Dépôts à vue et/ou à terme de clients privés et de petites entreprises :	22 727 157	1 051 400	118 607	159 833	22 048 525
5	Dépôts stables	7 616 758	418	7 710	75 170	7 318 812
6	Dépôts moins stables	15 110 399	1 050 982	110 897	84 663	14 729 713
7	Moyens de financement provenant d'établissements non financiers (sans les petites entreprises) (whole-sale) :	2 013 337	1 197 966	15 690	1 195 975	2 582 413
8	Dépôts opérationnels					
9	Dépôts non opérationnels	2 013 337	1 197 966	15 690	1 195 975	2 582 413
10	Engagements adossés à des actifs interdépendants					
11	Autres engagements :	101 861	1 754 999	206 000	6 235 399	6 324 527
12	Engagements résultant d'opérations en dérivés				13 872	
13	Autres engagements et instruments de fonds propres	101 861	1 754 999	206 000	6 221 527	6 324 527
14	Total du refinancement stable disponible					34 087 536

**Indications relatives au refinancement stable requis (required stable funding, RSF)**

15	Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA) NSFR					553 038
16	Dépôts opérationnels auprès d'autres institutions financières	92 447				46 223
17	Crédits et titres performants :	2 680 346	2 395 886	2 100 836	22 291 444	21 127 965
18	Crédits performants à des institutions financières garantis par des HQLA des catégories 1 et 2a					
19	Crédits performants à des institutions financières garantis par des HQLA hors catégorie 1 ou 2a ou non garantis	962	4 863			874
20	Crédits performants à des entreprises hors secteur financier, à des clients retail ou PME, à des États, des banques centrales et des autres corporations de droit public, dont :	2 679 384	1 147 476	503 510	2 312 069	4 179 932
21	Comportant une pondération-risque inférieure ou égale à 35 % dans l'approche AS-BRI					
22	Créances hypothécaires performantes, dont :		1 229 045	1 591 306	19 786 414	16 772 882
23	Comportant une pondération-risque inférieure ou égale à 35 % dans l'approche AS-BRI		1 229 045	1 591 306	19 786 414	16 772 882
24	Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne sont pas éligibles en qualité de HQLA, y c. les titres de participation négociés en bourse		14 502	6 020	192 961	174 278
25	Actifs adossés à des engagements dépendants					
26	Autres actifs :	9 862			375 466	369 903
27	Matières premières physiques, y c. or	9 862				8 383
28	Actifs remis en qualité de marge initiale pour des dérivés et à titre de contribution pour des fonds de défaillance de contreparties centrales					
29	Actifs NSFR sous forme de dérivés				13 946	
30	Passifs NSFR sous forme de dérivés, avant déduction de la marge de variation remise				2 774	2 774
31	Tous les autres actifs résiduels				358 746	358 746
32	Éléments hors bilan		610 379			30 519
33	Total du refinancement stable requis					22 127 648
34	Ratio de refinancement stable (NSFR) (%)					154,0%

**Explications concernant le ratio de financement (net stable funding ratio, NSFR)**

Le ratio de financement (*net stable funding ratio*, NSFR) doit garantir que la stabilité du financement d'une banque à l'horizon d'un an est assurée en permanence. Le NSFR correspond au rapport entre le financement stable disponible (au numérateur : *available stable funding*, ASF) et le financement stable exigé (au dénominateur : *required stable funding*, RSF), avec des pondérations différentes selon la durabilité et la durée des opérations.

Les données figurant dans le tableau LIQ2 se rapportent à chaque fois à la fin de trimestre.

## **Facteurs d'influence significatifs et variations significatives intervenues durant la période sous revue**

Le financement stable disponible (ASF) se compose principalement de dépôts de la Clientèle privée et des petites entreprises (65 % environ), de capitaux à long terme issus du marché des capitaux (21 % environ) et des fonds propres (9 % environ). Le financement stable exigé (RSF) est constitué pour l'essentiel de créances hypothécaires.

Le ratio de financement était stable et supérieur à 150 % durant la période sous revue. Il était ainsi nettement plus élevé que le niveau exigé qui est de 100 %.

